



Yaoundé 11 jan. 2023

ADDITIF N°01

**DEMANDE DE COTATIONS N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, du
14/12/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et des Services
déconcentrés de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.**

AU LIEU DE	LIRE
1- DANS L'AVIS DE CONSULTATION	
<p>Les offres seront remises au plus tard le 13/01/2023 à 14 heures précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.</p> <p>Les offres seront dépouillées au plus tard le 13/01/2023 à 15 heures précises dans la salle de conférences de l'AER.</p>	<p>Les offres seront remises au plus tard le 16/01/2023 à 14 heures précises au Service des Marchés de l'AER dans une enveloppe fermée, et devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022, relative au nettoyage et à l'entretien de la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2023.</p> <p>Les offres seront dépouillées au plus tard le 16/01/2023 à 15 heures précises dans la salle de conférences de l'AER.</p>

2-DANS LE REGLEMENT DE LA CONSULTATION	
➤ AU LIEU DE	➤ Lire
Art 8 - Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être déposées au Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale au plus tard le 13/01/2023 à 14 heures précises.	Art 8 - Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être déposées au Service des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale au plus tard le 16/01/2023 à 14 heures précises.
Art 9 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés. 9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'AER ouvrira les plis en présence des Prestataires ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le 13/01/2023 à partir de 15 heures .	Art 9 - Ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés. 9.1 La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'AER ouvrira les plis en présence des Prestataires ou de leurs représentants dument mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture des offres qui aura lieu le 16/01/2023 à partir de 15 heures .

EVALUATION DE L'OFFRE					
> AU LIEU DE			> LIRE		
3.2 – CRITERE D'EVALUATION			3.2 – CRITERE D'EVALUATION		
NO	DÉSIGNATIONS	NOTATION BINAIRE	NO	DÉSIGNATIONS	CONFORMITE DE L'OFFRE
		OUI NON			OUI NON
01	Modalité d'exécution		01	Exigences administratives	
02	Personnel (joindre CV et copie CNI, certificat médical et la lettre d'emboche pour chacun de personnel)		02	Personnel (joindre CV et copie CNI, certificat médical et la lettre d'embauche pour chacun de personnel)	
03	Matériel et produits à utiliser (justifier)		03	Matériel et produits à utiliser (justifier)	
04	Expérience de l'entreprise (justifier (bon de commande, lettre-commande, marchés, contrat, ...))		04	Expérience de l'entreprise (justifier (bon de commande, lettre-commande, marchés, contrat, ...))	
NB : pour être qualifié, le prestataire doit obtenir un score de 100% de oui.					
PROJET DE LETTRE-COMMANDE					
ARTICLE 5 – DEVOLUTION DES RESPONSABILITES Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que : <ul style="list-style-type: none"> - les attributions du Chef de Service sont dévolues au Directeur Administratif et des Ressources Humaines de l'AER ; - les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le Sous-Directeur Administratif de l'AER. 			ARTICLE 5 – DEVOLUTION DES RESPONSABILITES Pour l'application des dispositions de la présente lettre-commande, il est précisé que : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Maître d'Ouvrage est : Le Directeur Général de l'AER. Il représente l'Administration bénéficiaire des prestations, il passe le marché, veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des marchés publics et à l'organisme chargé de la régulation par le point focal désigné à cet effet. ▪ L'Autorité en charge du contrôle de l'effectivité de la réalisation des prestations est le Ministère des Marchés Publics. ▪ Le Chef de Service du marché est le Directeur Administratif et des Ressources Humaines. Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. ▪ L'Ingénieur du marché est : Le Sous- 		

	<p>directeur administratif ou son représentant. Il est responsable du suivi technique du marché.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'entrepreneur est l'adjudicateur de la Lettre – Commande
<u>ARTICLE 15 - MODALITES DE PAIEMENT</u>	<u>ARTICLE 15 - MODALITES DE PAIEMENT</u> <p>Le paiement des sommes dues sera effectué par l'Agent Comptable de l'AER sur la base d'une facture établie par le fournisseur en sept (07) exemplaires dont l'original est timbré à 1 000 FCFA, accompagnée d'un procès-verbal dûment signé par le Prestataire, le Directeur Général et le Comptable – Matières, définissant clairement la nature et le détail de la prestation, objet du paiement. Ce dernier se fera trimestriellement.</p> <p>NB : Cependant, le Ministère des Marchés Publics reçoit copie des décomptes provisoires et vise le décompte définitif avant que le Maître d'Ouvrage ne procède au paiement des prestations.</p>

Le Directeur Général

Moussa OUSMANOU



Yaoundé, 11th Jan. 2023

ADDENDUM N°01

REQUEST FOR QUOTATION

Consultation N° 003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/MS/2022, on the cleaning and maintenance of buildings of the General Directorate and annexes offices of the Rural Electrification Agency of Cameroon for the fiscal year 2023.

INSTEAD OF	READ
1. IN THE NOTICE OF CONSULTATION	
<p>The bid shall deposit latest on 13/01/2023 at 2 pm, in a sealed envelope at the Procurement Services of AER labelled as follows:</p> <p>Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/CIP M/2022 on the cleaning and maintenance of buildings of the General Directorate and annexes offices of the Rural Electrification Agency of Cameroon for the fiscal year 2023.</p> <p>Bids shall be open latest on 13/01/2023 at 3:00 pm, in the Conference Hall of R.E.A.</p>	<p>The bid shall deposit latest on 16/01/2023 at 2 pm, in a sealed envelope at the Procurement Services of AER labelled as follows:</p> <p>Consultation N°003/DCO/AER/DG/DARH/SDA/SM/CIP M/2022 on the cleaning and maintenance of buildings of the General Directorate and annexes offices of the Rural Electrification Agency of Cameroon for the fiscal year 2023.</p> <p>Bids shall be open latest on 16/01/2023 at 3:00 pm, in the Conference Hall of R.E.A.</p>

The General Manager

Moussa OUSMANOU